

Un trottibus à l'école du Quai

Après un galop d'essai réussi au mois de juin, le trottibus de l'école du Quai, organisé par l'association des parents d'élèves FCPE, est en «marche» depuis la rentrée. Le lancement officiel a d'ailleurs eu lieu à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité. Ce système de ramassage pédestre ne présente, pour tout dire, que des avantages.

- **Une plus grande sécurité aux abords des écoles :**
Alternative à l'usage systématique de la voiture, le trottibus réduit la concentration des véhicules aux abords de l'école, souvent source de dangers.
- **Un exemple de démarche citoyenne :**
Moins de voitures, c'est moins de circulation en centre-ville aux heures de pointe, notamment le matin, donc un trafic plus fluide ; moins de voitures, c'est aussi moins de pollution et une meilleure préservation de l'environnement.
- **Un outil pédagogique pour les enfants... et de convivialité pour les parents :**
Le trottibus, c'est un bon moyen de sensibilisation des enfants à la sécurité routière qui permet aussi de créer un lien de convivialité entre les parents. N'oublions pas que cette marche à pied est une activité physique favorable à la bonne santé des enfants comme des parents accompagnateurs.
- **Et en plus, c'est gratuit :**
Le trottibus est un système d'entraide entre parents bénévoles et son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun : «Je mets mon enfant au Pédibus, je m'inscris sur le planning d'accompagnement (selon mes disponibilités)». Il nécessite simplement une assurance scolaire pour les enfants, une responsabilité civile et un gilet fluo pour les accompagnateurs. Celui-ci est fourni par la mairie de même que les brassards remis à chaque enfant.

Pour en savoir plus et pour tous renseignements ou inscriptions : <http://fcpe-st-peray.webnode.com/pedibus/>

NOUVEAU Le trottibus du Quai

- Départ : à 8h10 au feu de la rue Ferdinand Malet, au carrefour avec la déviation du Puy-en-Velay.
- Le trottibus chemine ensuite sur le trottoir gauche. Au passage, il prend les enfants à l'arrêt de bus Malet (8h12), à l'arrêt de bus Hôtel de Ville (8h15).
- Il arrive à 8h19 au carrefour du Crédit Agricole. Puis il file vers l'école par la rue de la République ou le quai Jules Bouvat (l'itinéraire sera arrêté en fonction des inscriptions) pour être à 8h23 à l'école maternelle et 8h25 au primaire.
- Le même trajet est fait à l'inverse à 16h30.

ET TOUJOURS Le trottibus du Saveyre

- Départ à 8h10, d'un premier groupe au carrefour Follereau/Pressoir qui prend au passage les enfants de la rue du Pressoir ;
- Un deuxième groupe part à la même heure de l'arrêt Saveyre 2 et embarque les enfants des lotissements Saveyre 2 et 3.
- Les deux groupes se rejoignent à 8h15 à l'angle de la rue du Pressoir et de la rue René Cassin. Un arrêt est prévu au bas de la rue Costebelle. Le trottibus chemine ensuite vers l'école des Brémondières en «embarquant» les enfants qu'il trouve sur son passage.
- Le même trajet est fait à l'inverse à 16h40.

Appel au civisme : cette initiative originale et bénéfique qu'est le trottibus nécessite le respect et le civisme de chacun. Pour la bonne «marche» de ce bus pédestre, il est en effet nécessaire que les automobilistes respectent l'itinéraire suivi par les trottibus. Faire stationner un véhicule sur cet itinéraire piéton, de même que laisser ses conteneurs poubelles obstruer le cheminement sur les trottoirs, c'est obliger les enfants du trottibus à quitter momentanément leur itinéraire protégé et à marcher sur la chaussée. Tout le contraire de l'esprit trottibus !



SUR VOS AGENDAS



Du 6 au 16 octobre : opération «Mon commerçant, mon environnement» avec l'UCIAL.

Les 8, 9 et 10 octobre : Saint-Péray se met à l'heure de la Semaine du GOÛT, grâce à l'OMAC.

Vendredi 8 octobre : ateliers culinaires et séances d'initiation à la dégustation de vins au CEP du Prieuré.

Samedi 9 octobre : grand Marché du Goût au CEP du Prieuré, de 16h30 à 22h.

Samedi 9 octobre : rôtie de châtaignes en musique organisée par l'UCIAL et les commerçants de Saint-Péray Boutiques, en soirée, à 19h.

Dimanche 10 octobre : grand Marché du Goût au CEP du Prieuré, de 10h30 à 19h30.

Pour tous renseignements, contactez l'OMAC au 04 75 74 77 00

Et si on se mettait au vélo ?

Après Lyon et son Vélo'V, puis Paris et son Vélib, l'agglomération valentinoise s'est elle aussi lancée dans le système des vélos libre service avec Libélo. Depuis fin mars, sur le territoire de Valence Major, il est possible de louer un vélo 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce aux 20 stations réparties entre Bourg-lès-Valence, Guilhaud-Granges et Valence.

Ce système de location de vélos en libre service se double d'un second système de location longue durée. Libélo en location longue durée permet à tous les habitants de l'agglomération d'accéder à Libélo même si l'on n'a pas de station de location à proximité. Il offre la possibilité de louer un vélo, sur une durée de 3 à 11 mois. L'abonnement comprend la mise à disposition d'un vélo et de ses équipements (cadenas et panier), ainsi qu'une visite d'entretien.

Pour en savoir plus : appelez le 0 811 005 578 (prix d'un appel local) ou connectez vous au site Internet : www.velo-libelo.fr



Supplément SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, 21 rue de la République, 26100 Saint-Péray. Directeur de la publication : Jean-Louis TERRIER. Rédaction, photos, maquette : Service communication, Mairie de Saint-Péray. Adresse postale : 26100 Saint-Péray. Téléphone : 04 75 74 77 00. Fax : 04 75 74 77 01. Courriel : service.communication@stperay.fr. Dépôt légal : 1981/06. Votre magazine sur le site internet : www.stperay.com



• Saint-Péray Magazine • SUPPLÉMENT au n° 36

Le mot du maire

Depuis 2 ans maintenant, septembre est l'occasion de retrouver ce 4 pages, supplément au Saint-Péray Magazine, spécial rentrée scolaire.

Offrir à nos enfants les meilleures conditions pour vivre leur scolarité a toujours été l'un des engagements majeurs des municipalités qui se sont succédé depuis 1995. Sous la houlette de Jean-Louis TERRIER tout d'abord, puis de Guy RENAUDIN, l'action municipale en direction de nos écoles a progressivement permis de doter notre ville de groupes scolaires modernisés et adaptés aux nouveaux besoins des élèves et des professeurs.

Depuis 15 ans, chaque été, ce sont d'importants travaux de réfection (façades, cours, classes, mobilier...), d'entretien et d'achat d'équipements, qui sont régulièrement réalisés. A cela s'ajoutent la forte progression des subventions pour fournitures et activités ou encore l'équipement informatique avec l'accès à Internet. Sans oublier l'ensemble des services annexes : la restauration scolaire et l'accueil périscolaire dans les garderies, la mise à disposition d'un éducateur sportif territorial, des installations sportives communales, l'accès à la bibliothèque et bientôt à la médiathèque...

En 2006, l'ouverture de l'école maternelle du Quai marquait un changement important dans la vie scolaire de la commune puisqu'elle permettait la création d'un véritable groupe scolaire au Quai, ainsi que la réorganisation du groupe scolaire de la Sainte Famille autour de la place Santo Tirso. Cette rentrée 2010 a elle aussi été synonyme d'une nouveauté majeure : avec l'extension des locaux de restauration scolaire de l'école des Brémondières, les élèves demi-pensionnaires disposeront désormais non seulement de nouveaux locaux mais également, pour les plus grands, d'un nouveau système fondé sur le mode du self service.

Une rentrée 2010 sous le signe de la nouveauté qui s'inscrit également pour tous les élèves, comme je l'ai souhaité lors de la traditionnelle visite de rentrée scolaire, sous le signe de la réussite.

J.-P. LASBROAS.



C'est la rentrée...

Jeudi 2 septembre, 785 élèves ont repris le chemin de l'école à Saint-Péray, sans oublier les quelque 478 collégiens fréquentant le collège de Crussol.

Deux grandes nouveautés ont marqué cette rentrée. Deux nouveautés que vous pourrez découvrir dans ces pages et qui illustrent bien l'engagement de la municipalité et de tous les acteurs de la communauté éducative, notamment les parents d'élèves, dans la réussite de nos jeunes.

La première concerne le groupe scolaire des Brémondières, qui a vu son service de restauration scolaire entièrement repensé suite à l'extension des locaux. Et surtout, pour les enfants de l'école primaire, le passage du service en self. De nouveaux locaux, plus vastes, plus fonctionnels, avec un nouvel agencement et un nouveau mobilier, qui accueilleront aussi le service de garderie périscolaire du soir et du matin.

La seconde concerne les élèves fréquentant l'école du Quai. En partenariat avec la municipalité, les parents d'élèves de la FCPE ont en effet mis sur pied (sans jeu de mots) un trottibus, à l'identique de celui organisé depuis 2007 pour l'école des Brémondières. Le principe ? Offrir la possibilité aux enfants de prendre le chemin de l'école à pied, et en sécurité, encadrés par des parents volontaires qui, à tour de rôle, accompagnent les enfants, le matin à l'aller à 8h30 et le soir au retour à 16h30.

Une initiative originale qu'il convenait de saluer et à laquelle j'adresse tous mes vœux de réussite.

L'adjoint aux affaires scolaires et périscolaires,
G. RENAUDIN.

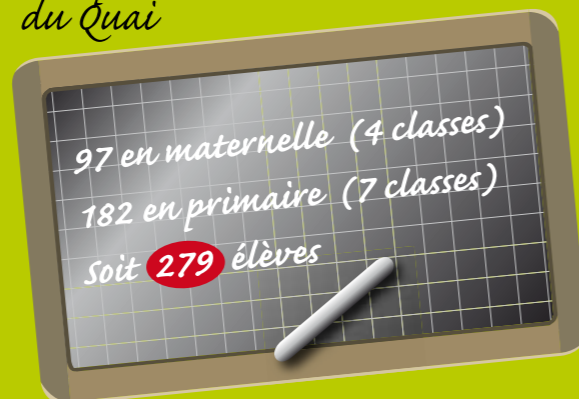


Rentrée scolaire 2010 - Des effectifs équilibrés . . .

En cette rentrée 2010, 291 élèves de maternelle et 494 élèves de primaire ont repris le chemin de l'école, répartis entre les trois groupes scolaires de la commune (Quai, Brémondrières et le groupe privé Sainte Famille), auxquels il convient d'ajouter 478 collégiens.

Jeudi 2 septembre, jour de rentrée des classes, c'était également la traditionnelle visite de la municipalité dans les écoles de la commune. C'était l'occasion, pour le maire, Jean-Paul LASBROAS, et pour Guy RENAUDIN, adjoint aux affaires scolaires, de s'assurer que cette rentrée s'était déroulée dans les meilleures conditions. L'occasion aussi de souhaiter à tous, enseignants et écoliers, une bonne année scolaire 2010-2011, et tout particulièrement aux nouveaux enseignants.

Groupe scolaire du Quai



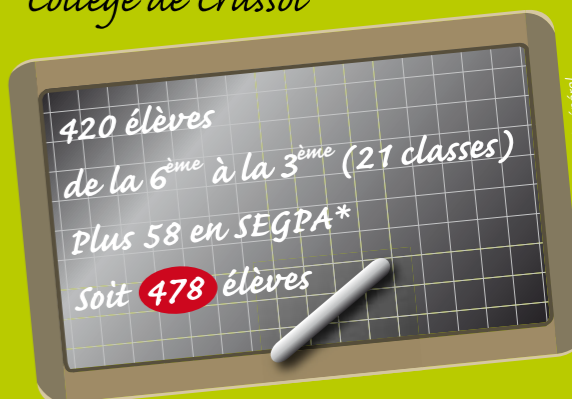
Groupe scolaire des Brémondrières



Groupe scolaire privé catholique de la Sainte Famille



Collège de Crussol



* section d'enseignement général et pré-professionnel adapté.



Un nouveau directeur à l'école primaire des Brémondrières



Cyril VALLON
(professeur des écoles, qui assure la direction de l'école primaire des Brémondrières suite au départ en retraite de Mme Josée WARD)

En cette rentrée, nos écoles accueillent de nouveaux enseignants :



Noémie OYALLON
(classe de petite et moyenne section à l'école maternelle des Brémondrières)

Collège de Crussol



Retrouvez l'actualité du collège sur Internet : www.ac-grenoble.fr/college/crussol.st-peray

L'équipe de direction autour de Mme BEYNET a été renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle conseillère principale d'éducation (CPE), Mme AHRANCET, et d'une nouvelle responsable pour la SEGPA, Mme PETIT.



Jean-Philippe FONT
(classe de petite et moyenne section à l'école maternelle des Brémondrières)



Jacques JULLIAN
(classe de CE2 / CM1 à l'école primaire du Quai)



Laura DESPESE
(classe de CP/CE1 à l'école primaire Sainte Famille)

Locaux de restauration scolaire École des Brémondrières

Fin août, les entreprises intervenantes sur le chantier de l'extension des locaux de la restauration scolaire à l'école des Brémondrières procédaient aux **ultimes finitions** pour permettre l'accueil des futurs utilisateurs de ce service.

Depuis le 2 septembre, jour de la rentrée, les élèves de l'école des Brémondrières fréquentant la cantine ont pu prendre possession du nouveau bâtiment abritant l'extension du service de restauration scolaire. Les enfants de l'école primaire disposent d'un self, qui leur permet de manger à leur rythme, sans attente inutile, dans le calme, en un mot d'être autonomes dans la gestion de leur temps de repas.

Au total, 350 000 € ont été investis pour cette extension réalisée sous l'égide de l'architecte M. DORGNON, permettant l'agrandissement des locaux de la cantine scolaire de 90 m² à 180 m², ainsi que des travaux d'aménagement dans l'ancien réfectoire.

Chaque année, 38 000 repas sont servis dans les cantines scolaires de la commune. Ces repas sont

achetés par la mairie à une cuisine centrale selon le système de liaison froide. Le choix du prestataire est soumis au régime des appels d'offre des marchés publics et cette année, suite à un nouvel appel, c'est la cuisine centrale de la ville de Guilhaud-Granges qui a été retenue parmi plusieurs postulants.

Quant aux prix des repas facturés aux familles (3,89 € pour les Saint-Pérollais et 4,42 € pour les extérieurs), ils ne correspondent même pas à la moitié du coût de revient (qui comprend achat des repas, frais des cuisines satellites, frais de personnel), la différence étant supportée par la commune.

RAPPEL

Vous souhaitez inscrire votre enfant au service de restauration scolaire ou au service de garderies périscolaires ? Les formulaires d'inscriptions pour l'un ou l'autre de ces services sont disponibles en mairie ou sur le site Internet de la ville : www.st-peray.com.

Pour tous renseignements, contactez les services administratifs de la mairie de Saint-Péray
Tél. : 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
E-Mail : cantine.garderie@st-peray.com

